

## Compte rendu de la séance du jeudi 08 juillet 2021

Secrétaire(s) de la séance:

David FOLCHER

### Délibérations du conseil:

#### Plan de financement réaménagement mairie et SP ( DE 2021 019)

Monsieur le Maire, indique au Conseil Municipal qu'il devient nécessaire de réaménager les locaux actuels de la mairie qui sont peu accessibles, pas du tout ergonomiques et énergivores. Ces modifications des locaux nous permettront de réaliser les mises aux normes énergétique, accessibilité, sécurité et électrique. La commune a délocalisé l'ancienne école (construction d'une école neuve). Ainsi les locaux libérés, situés au rez-de-chaussée, serviront pour le réaménagement de la salle polyvalente. Dans le cadre de ces travaux, il est important d'attacher une attention particulière à l'ameublement de la salle polyvalente. C'est dans cet objectif que la collectivité souhaite faire l'acquisition de mobilier (chaises et de tables), de matériel multimédia (écran, rétroprojecteur, ordinateur ...) et des éléments de cuisine (plonge, four, réfrigérateur...). Ces travaux permettront à la population de Balsièges de bénéficier d'un lieu de rencontre correspondant à leur attente.

Afin de mener à bien ce dossier un coût estimatif de l'opération a été produit par le biais de devis. Il s'élève à 36 838,36 €HT.

Le plan de financement envisagé est le suivant :

Financeurs	Montant € HT	%
Leader	23 576,55	64
Conseil Départemental	5 894,14	16
Commune de Balsièges	7 367,67	20
Montant opération	36 838,36	100

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal

- **Accepte et fait le choix** de réaliser l'acquisition de matériel divers pour l'aménagement de la salle polyvalente,
- **Approuve** le plan de financement envisagé ci-dessus,
- **S'engage** à prévoir les crédits nécessaires au budget 2021,
- **Autorise** Monsieur le Maire à demander les financements ainsi validés auprès du GAL Terres de vie en Lozère (Leader) et du Conseil Départemental de la Lozère.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer, à produire tous les documents nécessaires pour mener à bien et à son terme cette affaire.

#### Plan Financement réaménagement mairie et SP ( DE 2021 021)

Monsieur le Maire, indique au Conseil Municipal qu'il devient nécessaire de réaménager les locaux actuels de la mairie qui sont peu accessibles, pas du tout ergonomiques et énergivores. La commune a délocalisé l'ancienne école (construction d'une école neuve). Ainsi les locaux libérés, situés au rez-de-chaussée, serviront pour le réaménagement de la salle polyvalente.

L'actuelle salle polyvalente, située au 1er étage, offre la possibilité de compléter, voire d'agrandir, la mairie existante au même niveau. L'ancienne école (bâtiment ancien) recevra quant à lui deux locaux dédiés à des activités tertiaires (installation ostéopathe et local associatif).

Les locaux actuels devenant trop exigus pour remplir dans des conditions optimales toutes ces fonctions. Ces modifications des locaux nous permettront une mise aux normes énergétique, accessibilité, sécurité et électrique

Afin de mener à bien ce dossier un coût estimatif de l'opération a été produit dans le cadre d'un programme de travaux. Il s'élève à 527 000,00 €HT.

Le plan de financement envisagé est le suivant :

<b>Financeurs</b>	<b>Montant € HT</b>	<b>%</b>
<b>Région Occitanie</b>	50 000,00	9,5
<b>DETR</b>	263 500,00	50
<b>Conseil Départemental</b>	105 400,00	20
<b>Commune de Balsièges</b>	108 100,00	20,5
<b>Montant opération</b>	527 000,00	100

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal

- **Accepte** et fait le choix de réaliser le réaménagement de la mairie et de la salle polyvalente,
- **Approuve** le plan de financement envisagé ci-dessus,
- **S'engage** à prévoir les crédits nécessaires au budget 2021,
- **Autorise** Monsieur le Maire à demander les financements ainsi validés auprès du Conseil Régional, de l'État (DETR) et du Conseil Départemental de la Lozère.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer, à produire tous les documents nécessaires pour mener à bien et à son terme cette affaire.